



Du 29 novembre au 6 décembre 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER



NOS DIFFÉRENCES
FONT LA DIFFÉRENCE

COMITE TECHNIQUE LOCAL

SERVICE D'APPUI AUX RESSOURCES HUMAINES

Bonjour,

Du 29 novembre au 6 décembre prochain, vous serez appelés à élire vos représentants au Comité Technique Local (CTL)

Au SARH, tous nos candidats travaillent à vos côtés dans les différents services de la Direction. C'est fondamental car nous considérons que ceux qui connaissent le mieux les réalités sont évidemment ceux qui les vivent.

En substance, le Comité Technique Local est l'instance qui nous permet d'évoquer des sujets qui concernent les différents services, notamment nos conditions de travail, l'organisation et le fonctionnement des services, les effectifs et les moyens matériels et informatiques.

Nos représentants interviennent pour exposer et faire prendre en compte les légitimes attentes de nos collègues des différents services car c'est de notre vie professionnelle à vos côtés dont il est question et c'est dans cet état d'esprit que nous prenons les engagements suivants:

Engagement 1 : Rester en permanence à votre service dans les services.

Nous continuerons évidemment à travailler et à être au service de nos collègues dans les différents services et nous continuerons à solliciter quand c'est utile, l'expertise de nos représentants nationaux que nous remercions d'ailleurs pour leur forte réactivité.

A cet égard, le fait que FO soit la première organisation de la Fonction Publique d'Etat et l'interlocuteur légitime à tous les niveaux de décisions, que ce soit auprès du Directeur Général ou des Ministres est naturellement très positif.

Engagement 2 : Ni dogmatisme, ni posture.

Nous refusons tout dogmatisme et nous nous déterminons essentiellement en fonction de la situation et des enjeux locaux. Ainsi, lorsque nous sommes d'accord sur un sujet, nous votons favorablement et quand, nous ne sommes pas d'accord, nos votes négatifs et d'abstention ont donc évidemment plus de force.

Par ailleurs, les postures syndicales telles que le boycott ne nous intéressent pas. Nous travaillons dans les services et quand nous participons aux instances, c'est pour dialoguer avec les représentants de la Direction de nos collègues et des services.

Sans compromission, sans outrance, ce qui nous motive, c'est de participer à ce que les meilleures décisions possibles soient prises pour améliorer nos conditions de travail.

Engagement 3 : Des positions assumées et une proposition forte.

C'est parce que nous travaillons dans les différents services que nous en connaissons les difficultés et les problèmes que nous vivons concrètement au quotidien. Cependant, nous savons aussi que les perspectives sont fortes et ambitieuses en termes de missions et valorisantes pour nos collègues.

A cet égard, les agents qualifiés qui travaillent avec nous dans les différents services effectuent des missions spécialisées et le SARH s'affirme désormais comme une Direction de référence en relation avec les Services Centraux.

En cohérence avec nos prises de position sur cette situation nouvelle, nous avons porté une motion auprès de notre Congrès National 2018 visant à obtenir le régime indemnitaire des Services Centraux. Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

Des valeurs fortes nous rassemblent dans le respect de nos légitimes différences

Parce que nous croyons dans ces belles valeurs qui sont celles de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité bien évidemment mais aussi la laïcité, la neutralité et la défense du service public, les combats pour la dignité et le respect de tous.

Parce que nous savons que la prise en compte des légitimes attentes des agents - dont l'implication est remarquable malgré des conditions de travail dégradées - est essentielle pour permettre un Service Public de qualité.

FO-DGFIP condamne une politique d'austérité qui détruit la fonction publique, alors que les drames humains (maladies, stress, dépressions, accidents...) ne cessent d'augmenter dans tous les services publics.

Il y a urgence à remettre en discussion les revendications portées par FO-DGFIP qui exige notamment :

- Des moyens humains et matériels suffisants pour assurer un service public de proximité et de qualité.
- Une revalorisation significative de la valeur du point d'indice afin de rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2010.

En votant F.O.-DGFIP, vous défendrez les valeurs républicaines et la Fonction Publique dont l'avenir est en jeu et qui sont garantes de l'égalité de traitement des citoyens.

En votant F.O.-DGFIP, vous désignerez des représentants qui préparent leurs dossiers et démontrent à la Direction le bien fondé des revendications et des propositions par des arguments construits et percutants.

Nous remercions nos collègues qui nous permettent de présenter des listes pour vous représenter. Nous remercions également tous nos collègues qui se sont engagés à nos côtés, qui nous soutiennent et qui nous encouragent.

Nous saurons être dignes de votre confiance et continuer à vous représenter et à travailler au mieux à vos côtés dans les services d'une manière responsable, affirmée et raisonnable.

LISTE DES CANDIDATS AU COMITE TECHNIQUE LOCAL

Philippe Flohr	Mission retraite
Daniel le Metayer	Pôle affaires générales, budget et logistique
Isabelle Bianchi	Pôle ressources humaines de direction
Caroline Albano	Centre de services partagés CHORUS
Antony Mouanga	Pôle centre de services ressources humaines
Anne Sophie Bernard	Pôle centre de services ressources humaines
Abdillah Ahamada	Pôle affaires générales, budget et logistique
Rachel Nanthaphak	Centre de services partagés CHORUS
Annick Lebeau	Pôle affaires générales, budget et logistique
Ruth Robinson	Pôle centre de services ressources humaines



Du 29 novembre au 6 décembre 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER

